Les « charges sociales » ça n’existe pas !

Au boulot n°31

Cet article a été écrit par Gérard Filoche, publié le 25 octobre 2011 à 1:48, classé sous "Au boulot !", ma chronique dans "L'Humanité Dimanche".

Pas un jour sans qu’on entende la ritournelle : les néolibéraux clament sur tous les tons qu’il faut « *alléger les charges sociales* » sur les salaires. Mais cela n’existe pas les « *charges sociales sur les salaires* » ! C’est une pure invention idéologique, ce n’est que de la propagande. Dans aucun texte de loi, on ne lit qu’il y a des « *charges* ».

Regardez vos feuilles de paie : ce qu’il y a, c’est un « *salaire brut* » en haut et un « *salaire net* » en bas. Expliquez-le autour de vous : dans les deux cas, c’est du « *salaire* ». Un « *salaire net* » qu’on touche et que l’on consomme tout de suite. Et un « *salaire brut* » constitué d’une partie de « *cotisations sociales* » : c’est une part de salaire socialisé, mutualisé, mise dans un pot commun et redistribuée à chacun selon ses besoins. C’est-à-dire que chacun cotise pour celui qui est dans le besoin lorsqu’il est malade, en accident du travail ou maladie professionnelle, au chômage, en charge de famille nombreuse, en difficulté de logement, ou encore en retraite. C’est un prélèvement volontaire et progressif, avec redistribution égalitaire. Les libéraux haïssent cela.

Cette part de salaire mutualisée, c’est pourtant ce qu’il y a de plus beau en France, de plus solidaire, de plus fraternel, de plus protecteur, ce n’est pas une « charge sociale » c’est du bonheur social ! Mais ils appellent cela une « charge » pour rendre confuse, et discréditer la perception de ce bonheur. Ils disent « *allégeons les charges sociales* » mais c’est une manipulation pour ne pas dire « *allégeons les salaires bruts* », « *allégeons votre bonheur* ».

Un salarié m’avait dit : « *mon patron me licencie parce qu’il a trop de charges* ». J’en aurai pleuré. Croyait-il que son salaire était trop élevé ? Nul ne lui avait expliqué que son « *brut* » était du salaire*indirect* ou *différé* ? Même s’il ne le touchait pas tout de suite, c’était encore plus précieux : sa vie en dépendrait tôt ou tard. Demain à l’hôpital. Demain au chômage. Demain en retraite. Par exemple, le système de retraite par répartition, ce n’est pas une épargne (ouf, car sinon nos retraites seraient parties avec Madoff ou Lehmann-Brothers) mais c’est une part de salaire versée en *temps réel* par ceux qui travaillent chaque mois pour assurer la retraite des aînés. En temps de crise, c’est ce salaire mutualisé qui résiste le mieux, cent mille fois plus que les fonds des assurances et des banksters. Mais c’est précisément ces cotisations-là que Sarkozy s’acharne à bloquer, que Copé veut supprimer et remplacer par une « *TVA sociale* » que chacun de vous paiera au lieu que ce soit votre employeur qui la paie ! C’est le coût du capital qui est trop cher, le coût du travail n’est pas trop élevé, au contraire, il faut hausser massivement les salaires (le Smic à 1600 euros) et c’est ainsi qu’on remplira les caisses socialisées de la protection sociale en diminuant les surprofits. Ce sera bon pour tous.

Gérard Filoche